

CHARTRES
DE BRETAGNE

Le Chartrain

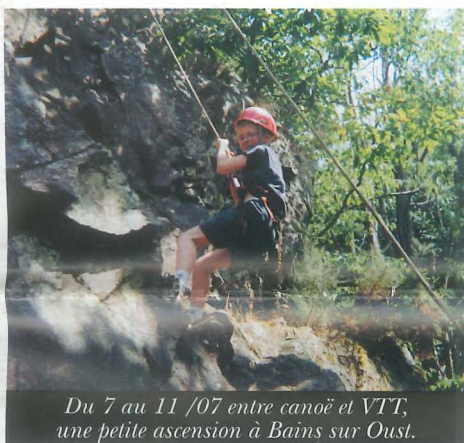
www.ville-chartresdebretagne.fr

Septembre
2003

retour sur imAGES



Sports... aventure... et surtout... rigolade dans les Pyrénées du 28/06 au 10/07.



Du 7 au 11 /07 entre canoë et VTT, une petite ascension à Bains sur Oust.



Du 21 au 25 /07 : du bric à broc à l'oeuvre d'Art, il suffit d'un stage : place aux experts.



En août au centre de loisirs, petits et grands ont multiplié les activités de plein air.

Des bénévoles actifs Pour un mois de septembre festif

Avec la rentrée scolaire, le mois de septembre annonce également son éventail de festivités à Chartres. Entre le Forum des Associations, les Journées du Patrimoine, la Fête des jumelages ou encore les traditionnelles Foulées Chartraines, le retour des vacances d'été ne sera pas triste.



Hassmersheim, Chartres Lwówek, Chartres-Roumanie, Chartres-Newcastle West, Chartres-Saint-Anthème, Téria et Mères pour la Paix. La Ville est partenaire de l'évènement pour l'animation. Sur ces 2 jours de festivités, la Braderie et le Marché d'Antan seront animés par Pierrot JUMELAIS «animateur-imitateur» tour à tour curé, paysan, artiste, mais toujours accompagné de son fidèle ami l'automate.

Le groupe allemand «GUGGENMUSIK LOS MEXICANOS» marquera en fanfare toute la fête avec en plus une prestation en soirée du samedi.

Parallèlement, le groupe «BENKADI» : percussions et danses, transportera le public en Afrique. Le dimanche, en fin d'après midi, le tirage de la tombola sera effectué et offrira au gagnant du premier lot un voyage à Lwówek courant 2004.

En marge de ce week-end festif, le jumelage officiel avec Lwówek aura lieu en Mairie dimanche en fin de matinée. A l'issue de la cérémonie, un apéritif sera offert par la ville à la population.

Cette solidarité inter-associative participe à l'intégration des nouveaux Chartrains et tisse la toile de liens durables sur le territoire.

Organisé par la Ville, le **Forum des Associations** se déroulera le samedi 6 septembre à la Halle des Sports. Les présidents, membres du bureau ou tout simplement adhérents se tiendront à la disposition des visiteurs de 14h à 18h pour les informer et prendre les inscriptions (une nouveauté, de 10h à 12h, les responsables de stands pourront venir s'installer). Chaque année, les stands s'améliorent visuellement tant par la qualité que par la quantité des informations proposées. Pour le confort de tous, la seconde salle sera équipée d'un nouveau tapis de sol, identique à celui que le public a découvert l'an passé dans la première salle. A ce jour, 58 associations sportives et culturelles ainsi que des services municipaux sont inscrits (voir liste des présents en page 7). La buvette aura cette année un caractère humanitaire. En effet, l'association Génétique Chartreuse, fidèle à ses habitudes, relève ses manches. La journée se terminera par la cérémonie du **Mérite Associatif** durant laquelle des bénévoles seront mis à l'honneur.

Le samedi 13 septembre, les Chartrains lauréats du concours des **Maisons Fleuries** partiront à la découverte de la région nantaise.

Les 20 et 21, dans le cadre des **Journées Nationales du Patrimoine**, les Fours à Chaux de Lormandière seront ouverts à la visite guidée par l'association Mémoire du Pays Chartrain. Ce rendez-vous annuel permettra de découvrir le passé industriel et minier de la commune à travers l'extraction de la chaux.

Le 21, le Parc des Loisirs verra des athlètes et aussi de nombreux supporters lors de la 30^e édition des **Foulées Chartraines** (voir article page 8).

Les 27 et 28 septembre, place à la **Fête des Jumelages** ! Toutes les associations ayant dans le cadre de leur activité des relations d'amitié avec d'autres pays, d'autres peuples ou communes, se sont alliées pour partager avec les Chartrains un espace de convivialité : Chartres-

A retenir,

- **Samedi 6 septembre de 14h à 18h**
Forum des Associations
suivi du Mérite associatif
Halle des Sports
- **Dimanche 21 septembre**
Les Foulées Chartraines
Parc de Loisirs (horaires en p 8)
- **Samedi 20 et dimanche 21 septembre**
Journées du Patrimoine
Visite du Site de Lormandière
- **Samedi 27 et dimanche 28 septembre**
Fête des jumelages
Braderie Jeunesse
Place de la Mairie

SOMMAIRE

2



Vivre à Chartres

- Entre Est et Ouest
- Vie économique
- Vu à Chartres

3



Infos municipales

- Edito
- Conseil Municipal du 30 juin
- Info pratique
- Expression de la majorité

4



Infos municipales

- Bienvenue
- Un nouveau bus
- Une nouvelle scène-podium

5



Infos municipales

- La cuisine centrale
- Les travaux d'été
- Expression de l'opposition

6



Culture

- Le Carré d'Art
- Bibliothèque l'Ilomo

7



Vie associative

- Chartres-Roumanie
- Chartres-Hassmersheim

8



Chartres en couleurs

- Les Foulées Chartraines
- Le C.M.J.

Entre Est et Ouest le ciment de la solidarité



Un pôt de l'amitié a salué l'arrivée des familles alsaciennes.

L'Alsace et la Bretagne sont aux deux extrémités de la France. Quelques habitants de ces deux régions, pourtant si éloignées, se sont retrouvés le temps d'un été dans le cadre d'un projet de solidarité.

Du 2 au 11 juillet, dix jeunes femmes de la région de Mulhouse ont participé à la rénovation du Manoir de la Vayrie à Bourgbarré dans le cadre d'un chantier d'insertion géré depuis 2002 par l'as-

sociation Etudes et Chantiers. Marc KRYSKOWIAK, son directeur, souligne l'intérêt d'une telle initiative : «*Outre la réfection des joints, la peinture ou encore la rénovation des boiseries, ce travail trouve son intérêt autant dans la réhabilitation du patrimoine local, que dans l'aide sociale et professionnelle apportée à ces femmes*»

Accompagnées de leurs enfants et de plusieurs bénévoles, elles ont été logées sous tentes à la Ferme des Peupliers à Chartres de Bre-

tagne pour le plus grand bonheur des 23 petits Alsaciens de 3 à 14 ans, ravis de changer de décor.

Sur l'initiative de Chantal FISHER, du service social de la Ville de Riedisheim (agglomération de Mulhouse), le projet a vu le jour grâce à la volonté et au travail acharné de ces mères de famille monoparentale. Malgré leurs difficultés sociales, elles sont parvenues à organiser ce séjour (prise de contact, recherche de financements...).

Claudine SICARD et son mari, bénévoles, soutiennent le projet depuis le début et ont choisi de partir avec ces familles : «*Ces enfants, qui grandissent dans les cités, n'ont pas la chance de partir en vacances*» Ils ajoutent : «*les femmes ont beaucoup travaillé sur ce projet qui, outre le travail sur le chantier permet aux enfants de découvrir la nature, les animaux, les jeux en plein air...*»

Ainsi, pendant quelques



Alsaciens et Bretons pour un après-midi au Centre de Loisirs.

jours, la Ferme des Peupliers a pris des airs de cour de récréation. Les enfants se sont vite adaptés à ce rythme champêtre et ont participé avec enthousiasme à quelques unes des activités des Centres de Loisirs des Longues Hayes et de Brocéliande.

Cette coopération entre villes d'Est et d'Ouest représente peut-être le point de départ d'autres initiatives de solidarité.

Vie économique

Bureau d'Etudes

Dès son plus jeune âge, Serge MOINET affichait déjà une passion pour le dessin : «*J'imaginai des maisons, je faisais des croquis*». Aujourd'hui, ses rêves d'enfant se concrétisent quotidiennement dans le cadre de son activité professionnelle.

Son bureau d'étude, créé en 1993, est implanté à Chartres de Bretagne depuis 7 ans. Il se définit ainsi : «*concepteur, réalisateur spécialiste de l'amélioration de l'habitat*» (rénovation, extension, décoration).

Outre la construction de maisons neuves sur mesure, le Bureau d'Etudes assure également la conception de locaux professionnels : récemment une clinique vétérinaire et un central médical.

Son rôle se décompose en deux phases : la conception par le Bureau d'études puis la réalisation effectuée par

des entreprises locales encadrées par ses soins (coordination).

La conception consiste à bien situer le besoin de l'interlocuteur que se soit en habitat ou en local professionnel pour rendre l'espace de vie le plus fonctionnel, convivial et esthétique possible. Serge MOINET appelle cela le projet personnalisé : «*Quand j'entre dans un logement, en 20 minutes, j'imagine ce que l'on peut faire, mon imagination se met à cavalier à 100 km/h*».

Ce Costarmoricain d'origine et Chartrain d'adoption, compte bien continuer à griffonner des plans et les réaliser, en s'installant dans des locaux plus fonctionnels à l'Espace Brocéliande dès la fin des travaux.

Bureau d'Etudes
Serge MOINET : 9, rue A. de Musset - Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 41 36 98
Fax. 02 99 41 38 54



L'agence Blot Immobilier, rue de la Poterie.

Agence Immobilière

Il semble inutile de présenter le Groupe Blot Immobilier qui vient d'ouvrir une nouvelle agence à Chartres de Bretagne. Créée en 1968, ce réseau existe dans l'ensemble du Grand Ouest avec une présence plus marquée dans la région rennaise. L'agence de Chartres qui a ouvert ses portes le 18 juin propose des offres de vente et de locations de logements

(pavillons, longères, appartements) sur les communes du sud de Rennes. Une assistante et deux négociateurs vous attendent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9 à 12h et de 14h à 17h30.

Blot Immobilier
49, rue de la Poterie
Chartres de Bretagne
Tél. : 02 99 77 46 46
Fax : 02 99 44 46 47
www.blot-immobilier.fr

Vu à Chartres



Le 3 juillet dernier, en avant-première, la compagnie chartreuse Océane a présenté sa nouvelle création de danse contemporaine intitulée : «*AM STRAM GRAM*». Présenté aux scolaires dans l'après-midi puis au public d'invités le soir, le spectacle a rencontré un grand succès tant par la qualité des danseurs que par la fraîcheur et l'originalité de la chorégraphie.



Du 25 juin au 12 juillet, le Photo-Club Chartrain présentait son exposition annuelle au Carré d'Art. Au cours de l'inauguration, Georges AVIGNON, Adjoint à la Vie Associative a remercié les participants pour la qualité des clichés présentés. Il a souhaité que les actions menées par le Carré d'Art et le Photo Club soient encore mieux connues de la population locale. (photo Gildas DAYOT)

Village de la Métairie



Le 3 juillet dernier, la première pierre du futur «*Village Entreprises de la Métairie*» était posée. Philippe BONNIN, Maire de Chartres ainsi que les concepteurs des bâtiments étaient accompagnés des 9 entrepreneurs qui s'installeront dans leurs nouveaux locaux (site de la Croix aux Potiers) début 2004.

- ATELIER DU PLESSIS (Vern sur Seiche) Menuiserie, ébénisterie.
- CHEVALEYRE (Chartres de Bretagne) Cloisons, plafonds, isolation phonique, thermique.
- DANJOU (Chartres de Bretagne) Décoration d'intérieur, traitement de façades.
- ESPACE GREEN (Bruz) Négoce pour espaces verts.
- GUISNÉ (Rennes) Cuisines.
- HUMPROTEC (Chartres de Bretagne) Etanchéité par injection.
- PARDO (Chartres de Bretagne) Electricité générale.
- SALSILLI (Bruz) Moto, cycles.
- TROIMECA (Chartres de Bretagne) Tournage, fraisage mécanique de précision.

Point Accueil Emploi

La grande distribution est un secteur qui recrute régulièrement du personnel et qui propose différents types de postes. Aussi, pour faire connaître les métiers de ce secteur (caissière, réceptionnaire employé de libre service...), les Points Accueil Emploi de Chartres de Bretagne, Bruz, Noyal-Châtillon sur Seiche et Saint-Jacques de la Lande organisent une réunion d'information pour les demandeurs d'emploi, le mardi 23 septembre, avec des employeurs et un centre de formation.

THÈMES ABORDÉS :

- Quels sont les métiers de la grande distribution ?
- Les conditions de travail / les horaires ?
- Quels sont les profils recherchés ?
- A-t-on besoin de formation ?
- Quelles formations ?
- Comment trouve-t-on sa place dans ces structures ?
- Qui recrute ? Et comment recrutent-ils ?

Inscription préalable impérative auprès du Point Accueil Emploi : 1, rue Mme de Janzé - 35131 Chartres de Bretagne. Tél. 02 99 41 33 34. Ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h.

Les principales décisions du conseil municipal

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Eclairage public chemin piétonnier : de la rue du Vieux Bourg au Chemin des Longues Hayes. Coût : 9 269,43 € TTC. Demande de subvention faite.
- Restructuration bâtiments C et D de l'Espace Brocéliande : modification de l'aménagement du rez-de-chaussée. Accord pour la passation d'avenants aux travaux.



Le centre culturel.

- Restructuration du centre culturel Pôle Sud : afin de mieux répondre aux besoins des différents utilisateurs, il est prévu un agrandissement de la médiathèque, une re-localisation de la galerie d'exposition. Une mission d'étude est

passée auprès d'un architecte. (4000 €)

- Aménagement piétonnier aux abords de la Seiche : dans le but de relier le tronçon existant à la piste cyclable vers Noyal-Châtillon. Un accord a été trouvé avec le propriétaire du terrain. L'exploitant ayant exercé son droit de préemption, le Maire est autorisé à engager la procédure de déclaration d'utilité publique pour permettre la réalisation de cet aménagement.

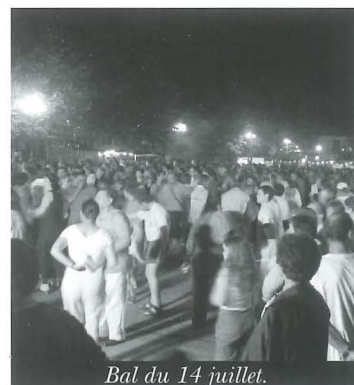
FINANCES

- Tarifs spectacles jeune public au Pôle Sud : tarif plein : 6,50 €, réduit : 5,00 €, moins de 18 ans : 4,00 €.
- Bibliothèque : achat de 16 505 € de livres, 3 800 € de CD, 1 800 € d'abonnements périodiques, 7 600 € de mobilier. Demandes de subventions au Conseil Général et au Centre National du Livre.
- Vente de terrain à la SCI «Village de la Métairie» : ce projet représente une surface globale de 15 205 m². La cession se fera sur la base de 4.50 €/m².

PERSONNEL VIE ASSOCIATIVE

- Piscine : Renouvellement pour 1 an du contrat d'un éducateur sportif recruté en juin 2002.

- Fête des jumelages : subvention de 3 000 € au comité de jumelage (Chartres-Hassmersheim) pour l'accueil d'une fanfare allemande dans le cadre de la fête.



Bal du 14 juillet.

- Feu d'artifice du 14 juillet : prise en charge par la commune pour un montant de 3 050 €. Le complément éventuel étant pris en charge par les commerçants organisateurs.

QUESTIONS DIVERSES

- Bourses Hélios : renouvellement de l'opération pour 2003, avec une aide maximum de 400 € par projet.
- Convention de partenariat entre le Conseil Général et la Ville : versement d'une subvention de 15 000 € pour favoriser la diffusion culturelle.
- Recours de Bouygues Télécom : face au retard dans

30 juin 2003

l'installation d'une antenne relais dans l'enceinte du stade (accord unanime du conseil en juillet 2001), il est demandé à M^e Martin, Avocat de la commune, d'intervenir auprès de la S^e Bouygues en tant que conseil de la commune.

- Subvention Ville Vie Vacances : suite à la suppression de cette subvention, accordée par l'Etat en 2002, et destinée à l'accueil des jeunes pendant les vacances (Stade, Halle des Sports, Igloo, salle Rabelais), le Conseil Municipal, unanime, vote un vœu à Mme la Préfète afin que cette décision soit revue.

- Recours Canton Vert contre le POS de 1998 : une requête avait été déposée devant le tribunal administratif le 27 novembre 1998. Le 12 juin 2003, le Commissaire du Gouvernement a conclu au rejet de cette requête. Par jugement du 26 juillet 2003, la requête de l'association a été rejetée. Précédemment, le 11 mars 1999, le Tribunal Administratif avait déjà rejeté la demande de sursis à exécution de cette même association.

En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture.

Info Pratique

Le recensement est obligatoire pour les Français, garçons et filles, âgés de 16 ans. L'attestation de recensement est indispensable pour établir un dossier de candidature à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, baccalauréat,

permis de conduire...). La loi 97-1019 du 28 octobre 1997 a réformé le service national en instituant le "parcours de citoyenneté". Ainsi, les jeunes ont l'obligation de se faire recenser à 16 ans à la mairie et de participer à la journée d'appel de préparation à la

défense. Ils doivent se faire recenser le mois anniversaire de leurs 16 ans. Un défaut de recensement entraîne une inscription d'office. La régularisation est possible jusqu'à 25 ans. L'intéressé(e) ou son représentant légal, en cas d'impossibilité, doit se présenter

personnellement en mairie. Il doit présenter les documents suivants : carte nationale d'identité du jeune (ou autre document prouvant la nationalité française) et livret de famille des parents. Le recensement doit être effectué à la mairie du domicile des parents.

Expression de la majorité

Été jeunes à Chartres : le désengagement de l'Etat

Créé en 1981, le dispositif national Ville-Vie Vacances a été initié comme un outil d'animation pour permettre aux jeunes de bénéficier d'un accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs durant les vacances scolaires.

A Chartres de Bretagne depuis 1998, la mise en place d'un projet éducatif l'été et l'ouverture d'équipements (l'Igloo en journée, la Halle des Sports et la salle Rabelais le soir) permettent aux animateurs de mieux répondre aux attentes des jeunes en les responsabilisant et en mettant en place des activités à la demande.

En 2002, 127 jeunes ont été concernés par ce dispositif pour lequel la commune a reçu une subvention de l'Etat de 4600 €. Les actions chartraises avaient fait l'objet de commentaires très encourageants de la part de l'inspectrice de la jeunesse et des sports et du directeur de cabinet du préfet lors de sa visite en 2000.

En 2003 la commune a de nouveau sollicité une subvention mais la préfète faisant état de restrictions budgétaires en 2003 (-15% sur l'enveloppe attribuée à l'Ille-et-Vilaine) nous a signifié le 20 juin la disparition de l'aide de l'Etat à

certaines communes (dont Chartres) afin de sauvegarder les emplois dans le milieu associatif.

La décision de l'Etat constitue un nouveau signe de sa volonté d'abandonner le soutien aux actions éducatives au détriment des attentes des jeunes. Nous ne pouvons tolérer cette position qui ne fait que renforcer l'aspect répressif de la politique du gouvernement envers les jeunes.

Les élus chartrais ne peuvent adhérer à une telle vision. A nouveau le budget communal a été mis à contribution pour palier au désengagement de l'Etat pour

assurer un nouveau succès de l'opération "été jeunes" en 2003.

Michel AUMIAUX, Georges AVIGNON, Jean Paul BAURIN, Philippe BONNIN, Elie CHEVREL, Jean Louis COUDRAY, Michelle COURTET, Maryvonne DANGE, Fabienne DAUSSY, Marie-Noëlle DELANOË, Bertrand DELOFFRE, Guylène DESCHAMPS, Michel DESREZ, Roger GAUTIER, Jean François GOALEC, Armand HERVE, Jean MARTINEZ, Françoise MOISAN, Nathalie NICOLLE, Danielle OFFELMANN, Marie PAYS, Florence POULAIN, Alain ROUXEL, René THOMAS, Sylvie TURBIN.

Le point sur les chantiers

La rentrée donne à chacun l'occasion de s'interroger sur l'avancement des projets communaux et intercommunaux.

Les travaux de la cuisine centrale sont terminés depuis juillet. Elle sert les repas pour les restaurants scolaires de Pont-Péan, Saint-Erblon et Chartres de Bretagne dès ce mois de septembre. Le réaménagement des locaux festifs de Brocéliande devrait quant à lui se terminer pour le 1er janvier 2004.

En matière d'assainissement, la pose des réseaux de transfert des eaux usées se poursuit activement. Certains d'entre vous ont probablement déjà pu observer les multiples chantiers en cours, sur les 5 communes du Syndicat. A ce sujet, le Syndicat "Val de Seiche et d'ise" vient d'éditer son 2e bulletin d'information que vous avez déjà reçu dans vos boîtes aux lettres.

A propos de la piscine ludique et intercommunale de la Contrie, le dossier d'appel d'offres en vue de retenir le concepteur est rédigé avec l'appui de nos conseils, le cabinet CEG et la société d'aménagement SEMAEB. Il sera publié dans le mois.

Aux abords du rond point de la Croix aux Potiers (face au magasin Champion), le chantier pour la construction du village d'entreprises de la Métairie est maintenant bien engagé. Concernant la circulation dans ce secteur, je regrette comme vous l'interruption des travaux depuis bientôt un an. Le Conseil Général d'Ille et Vilaine rencontre malheureusement d'importants problèmes de maîtrise foncière pour achever cette opération (sur le nouveau tracé de la route de Bruz et le giratoire côté usines PSA Peugeot-Citroën).

Nous poursuivons notre programme d'aménagements pour la sécurité sur la voie publique, n'en déplaise d'ailleurs aux automobilistes trop pressés qui oublient que respecter les vitesses maximum autorisées en ville, c'est d'abord respecter les autres usagers de la voie publique et de ses abords (piétons, cyclistes, riverains, handicapés...).

Sur un autre aspect de la sécurité : la prévention de la délinquance, nous engageons actuellement une démarche de concertation entre communes voisines et qui sont confrontées à la même nature de faits délictueux. Notre travail va déboucher sur des initiatives intercommunales, dont nous aurons, je l'espère l'occasion de reparler dans les prochains mois.

À chacun et chacune d'entre vous je souhaite la meilleure rentrée possible.

Philippe BONNIN, Maire

Bienvenue

Maurice BOUTTIER : nouveau directeur général des services

Après 32 années riches de souvenirs (nous y reviendrons dans le Chartrain d'octobre), Madame Georgette BARON, secrétaire générale de la mairie de Chartres laisse sa place à Monsieur Maurice BOUTTIER, qui arrive de Louvigné du Désert.

Né à Ernée en Mayenne, il y a tout juste 50 ans, il reste très attaché à sa région natale où il a également réalisé une grande partie de sa carrière professionnelle : «après des études de comptabilité à Angers, j'ai commencé comme employé de bureau à la DDASS de la Mayenne et après concours et examens, j'ai gravi les échelons de l'administration territoriale». Il décroche son premier poste à la mairie d'Evron (Mayenne) en 1976. La même année, il prend les fonctions de secrétaire de mairie à St Denis de Gastines (Mayenne) pendant 13 ans. Arrivé en 1989 à Louvigné du Désert (nord de l'Ille-et-Vilaine), outre sa qualité de secrétaire général, il assurait



Maurice BOUTTIER

le secrétariat de trois structures intercommunales : un syndicat «eau et assainissement», un syndicat «amélioration de l'habitat» ainsi que celui de la communauté des communes de Louvigné.

Dans ses différentes tâches, il a toujours «essayé d'être un conseiller avisé, professionnel auprès de la municipalité et des collègues.» Il complète «Dans cette tâche de généraliste, il faut coordonner les actions et exécuter les décisions».

Malgré sa grande charge de

travail, sa passion pour le sport n'a pas été négligée : «je trouvais le temps de faire du football, un peu de tennis. J'ai managé une équipe de basket pendant 3 ans et autrefois, une école d'athlétisme».

Investi professionnellement et personnellement dans la vie de cette commune de 4300 habitants, Monsieur BOUTTIER, épaulé par son épouse et ses trois filles, se lance pourtant aujourd'hui un nouveau challenge : «je souhaitais évoluer vers une commune plus urbaine et avec une population plus importante». Avec un brin de nostalgie (en quittant leurs amis et leur maison), mais bien décidée à profiter de cette opportunité, la famille est donc venue s'installer à Chartres de Bretagne.

De son côté, Monsieur BOUTTIER entrevoit ce nouveau poste comme un défi, une occasion de découvrir une autre commune dont les enjeux sont différents de ceux de Louvigné.

En mairie il aura pour principales missions : la préparation et le compte-rendu des réunions municipales ainsi que le suivi et l'application des décisions ; l'organisation de l'ensemble des services communaux ainsi que la gestion du personnel ; la préparation et le suivi budgétaire ; la gestion financière liée aux programmes de développement ; le montage et le suivi de dossiers spécifiques d'investissement... De plus, le directeur général des services aura la responsabilité administrative et financière du syndicat intercommunal pour la restauration et de l'école intercommunale de musique. Fort de sa longue expérience en collectivité territoriale, il se définit comme : «une interface entre les élus et les responsables de chaque service et le personnel». Le ton est donné pour ce Mayennais qui se lance dans l'aventure chartreuse.

Les investissements communaux

Opus 4000

Il ne s'agit pas d'un morceau de musique tiré de l'œuvre de Bach, Mozart ou Beethoven mais tout simplement du nom de la nouvelle scène-podium mobile acquise par la ville pour les festivités communales. Dernière née d'une lignée de scène, elle fait le spectacle sur 45 m². Ses atouts sont indéniables. Les techniciens la pareront sans difficulté. A hauteur d'homme,



Montage de la scène.

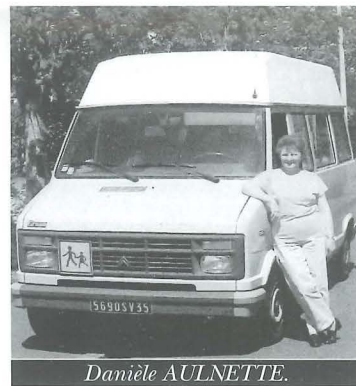
en position baissée, les projecteurs, les gamelles sons et les toiles latérales sont installés. La sécurité est maximale. Un système de levage électrique porte l'ensemble à 4 mètres de hauteur. Elle cultive sa musculature puisqu'elle peut porter jusqu'à 800 kg répartis sur les 4 barres intégrées dans sa structure.

Elle ne se laisse pas décoiffer : elle résiste à un vent de 72 km/h en position bâchée, et à 110 km/h en non bâchée, sachant que par mesure de sécurité les spectacles de plein air sont annulés avant que ces vitesses ne soient atteintes. Deux ou trois personnes formées et habilitées suffisent pour l'installer en une heure et demie. A titre de comparaison, la scène précédente nécessitait une journée de montage à 4 personnes avec des prises de risques importantes en

terme de manipulation. Elle apparaîtra dans toutes grandes manifestations communales nécessitant ce type de matériel. Que le spectacle commence !

Roulez jeunesse

Le C25 Citroën de 18 places a terminé sa course fin août après avoir été pendant de longues années de tous les déplacements des écoles chartreses mais aussi du Centre de Loisirs. Autant dire que les kilomètres se sont accumulés. Le plus souvent un tour ne suffisait pas, il en fallait un deuxième pour le transport d'une classe. Danièle AULNETTE a œuvré pendant 12 ans, soit 101 692 km. Elle a vu plusieurs générations de petits Chartresais défiler derrière elle. Elle aurait aimé conduire le nouveau bus «MARCOPOLO SENIOR 65C15» mais l'heure de la retraite a sonné avant l'ar-



Danièle AULNETTE.

rivée de celui-ci.

Monté sur un châssis IVECO, il bénéficie de 27 places assises plus le chauffeur. Les avantages de ce nouveau moyen de transport en terme de sécurité sont indéniables, à titre indicatif : un système de freinage ABS, un ralentisseur Telma, une suspension avant roues indépendantes, une porte de secours arrière droite avec système de verrouillage transports d'enfants. A la rentrée, un bus blanc de forme aérodynamique sillonnera les rues de Chartres de Bretagne.



Le nouveau bus communal



Baptême de la scène lors de la Fête de la Musique 2003

Naissances

- 15 juin
Yuna CHARBONNEAU
6, rue Paul Gauguin
- 7 juillet
Clément RACINEUX
4, rue du Poitou
- 8 juillet
Coline BOSSARD
9, allée Notre Dame
- 11 juillet
Luan BELLIS
1, square du Roussillon
- 13 juillet
Eden CUNY
8, résidence du Trégor
- 27 juillet
Clément LE BOURHIS
2, allée de Taillebois
- 29 juillet
Gabrielle BEUREL
2 bis, rue du Cabouret
- 1er août
Irène SIRUGUE
1, rue Noël du Fail
- 3 août
Eva LE BARS
10, rue du Languedoc
- 8 août
Loris CARBONERA
11, rue Pierre Loti

Mariages

- 21 juin
Mickaël LEGEARD
et Sandrine THEBAULT
2, rue Duguay Trouin
- 5 juillet
Sébastien GUILLEMOIS
et Chrystelle BICHE
7, rue du Cabouret
- 5 juillet
Francois-Marie MONTGERMONT
et Olivia BAZIN
23, rue du Poitou
- 5 juillet
Laurent LE GREL
et Nathalie DOUZIECH
8, rue du Léon
- 12 juillet
Mickaël JAGLIN
et Morgane LEMAU
5, allée de Taillebois
- 19 juillet
Didier SAMSON
et Martine LUCAS
La Haye
- 2 août
David HERRY
et Chrystèle TRIBODET
8, bis rue de Fénidan
- 16 août
Nicolas COLLET
et Anne-Gaëlle ROLLAND
34, avenue du Maine

Décès

- 16 juin
Maurice GUEDEU
15, rue de Fénidan
- 20 juin
Henriette SIMON
Veuve NEVO
19, rue de la Poterie
- 3 juillet
Emilie LEGAULT
Veuve DAUTRY
19, rue de la Poterie
- 3 juillet
Maxime NEVEU
19, rue de la Poterie
- 15 juillet
Marcelle GRANGER
19, rue de la Poterie
- 12 août
Yvonne DODARD
Veuve OYALLON
19, rue de la Poterie
- 17 août
Rosalie CHAMAILLARD
Veuve FONTAINE
19, rue de la Poterie

Cuisine centrale l'intercommunalité au menu

Depuis le 1^{er} septembre, les enfants de Chartres de Bretagne, Saint-Erblon et Pont-Péan, dégustent chaque midi les mêmes repas confectionnés quelques heures plus tôt dans les locaux de la nouvelle cuisine centrale intercommunale à l'Espace Brocéliande.

Dès 6h30 le matin, c'est l'effervescence dans les cuisines. Les camions de livraison de fruits, de légumes, de pain ou encore de viande, stationnent à l'entrée.

Les denrées sont introduites dans l'espace de réception puis la préparation des plats est totalement conçue sur le principe de «la marche en avant». Ce terme, qui peut paraître un peu «simplet» implique, au contraire une conception architecturale spécifique et complexe des lieux. Eric ALLIERES, cuisinier gestionnaire explique son fonctionnement : «Les aliments passent d'un poste de travail à un autre sans jamais revenir en arrière. Ce procédé améliore la sécurité alimentaire. A l'entrée de la chaîne de production, le produit est débarrassé de ses souillures éventuelles. Il est ensuite travaillé dans des zones

propres successives jusqu'à son stockage puis son transfert vers les sites de distribution». Les plats traditionnels sont préparés dans un souci de conservation de la qualité gustative.

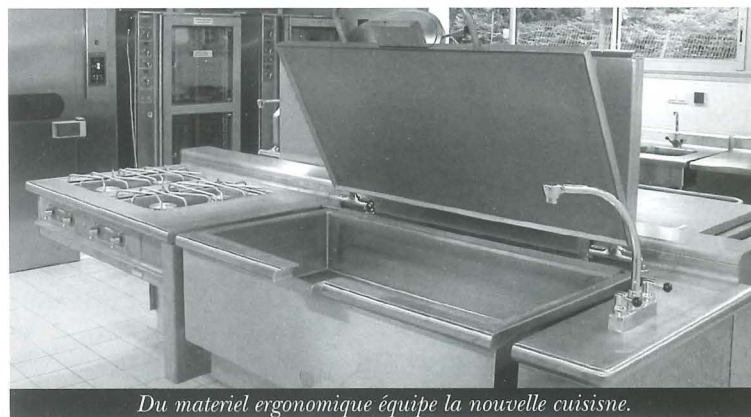
Transportés ensuite par camions dans des caissons isothermes (T° au moins égale ou supérieure à 63 °), les repas sont acheminés vers le lieu de consommation (écoles des 3 communes ainsi que la Résidence de la Poterie) par liaison chaude et consommés dans les deux heures qui suivent leur fabrication.

Le nouvel équipement a également été conçu pour simplifier et favoriser le confort de travail des 4 cuisiniers et des 4 agents de restauration qui travaillent 7 jours/7 à la confection de 1 100 repas/jour (les jours d'école).

Né en octobre 2002, lors de la création du Syndicat Intercommunal pour la Restauration (Chartres de Bretagne, Saint-Erblon et Pont-Péan), ce projet de cuisine centrale permet de faire face à des contraintes et réalités incontournables aujourd'hui. Denis DUAULT,



Mme DELANOE (Adjointe à Chartres de Bretagne), Eric ALLIERES, responsable de la cuisine et M. DUAULT, Président du syndicat.



Du matériel ergonomique équipe la nouvelle cuisine.

Président du syndicat, précise : «Ce projet est une réponse à l'accroissement du nombre de repas à préparer (évolution des effectifs scolaires dans les communes du syndicat intercommunal) et aux contraintes de plus en plus

fortes d'ordre sanitaire et de respect des normes. Le contrôle des conditions d'hygiène, la gestion des stocks, les achats, la répartition des tâches sont facilités, le tout visant à une maîtrise des coûts et des conditions de production».

Les petits travaux d'été

La période d'été est souvent propice à la réalisation de menus travaux d'aménagement, de révision et de réfection en tous genres, des équipements et bâtiments communaux.

• **L'Ecole de l'Auditoire :** divers travaux de peinture (portes, buts de hand-ball, piliers du préau...) ; pose d'un panneau d'informa-

tion, aménagement de socle pour panneaux de code de la route...

• **L'Ecole Brocéliande :** pose d'un portillon et de stores extérieurs dans le dortoir, peinture et révision du mobilier...

• **L'Ecole de Musique :** aménagement pour l'entrée Est (bi-couche goudron

gravier) de l'école et modification de l'aménagement intérieur pour optimiser l'espace.

• **Le printemps et l'été marquent le début d'un lourd travail quotidien** d'arrosage pour le service Espaces Verts. En effet, avec 47 suspensions, 145 jardinières, 63 bacs et 68 massifs de fleurs (dont 16 sont

équipés d'arrosage automatique) répartis sur toute la commune, les équipes se relaient pour l'arrosage du matin et celui du soir. Afin de respecter l'arrêté préfectoral du 8/08/03 relatif à la réglementation sur l'utilisation de l'eau, l'arrosage du soir a été supprimé et les autres réduits au minimum.

Expression de l'opposition

L'accueil des gens du voyage : une nécessité.



Lors du Conseil Municipal du 19 mai dernier, notre groupe a quitté la séance en signe de protestation par rapport à la non-indemnisation de l'ensemble des conseillers (sauf à accepter une délégation, et nous nous sommes exprimés sur ce sujet). Avant notre départ, nous n'avons pas pris part aux différents votes des délibérations à l'ordre du jour, et notamment l'avis relatif au schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage. S'il est un dossier des plus

sensibles à traiter pour un maire, c'est bien celui du stationnement illicite de caravanes sur sa commune. La situation est toujours complexe à gérer : habileté des gens du voyage sur les procédures judiciaires, dégradations et agissements délicieux commis par certains d'entre eux, hostilité de la population à leur égard, problème des grands rassemblements, ...

La loi, via le schéma départemental, a comme objectif d'établir un équilibre entre la libre circulation des biens et des personnes, l'aspiration des gens du voyage à

séjourner dans des lieux d'accueil aux conditions décentes, et le souci légitime des élus locaux d'éviter des stationnements illicites qui occasionnent des difficultés de coexistence avec leurs administrés.

Il y a obligation pour les communes de plus de 5 000 habitants à aménager un espace pour les gens du voyage. A Chartres de Bretagne, un nouveau terrain d'accueil de 8 emplacements (16 places de caravanes) est prévu près des anciens fours à chaux et de la ZA de la Croix aux Potiers. Notre commune continuera

ainsi à répondre aux nombreux besoins de places et apporter sa solidarité au sein de Rennes Métropole et du Département.

Mais nous souhaitons aussi, lors de difficultés d'accueil, un plus grand soutien de Rennes Métropole, et surtout un renforcement des pouvoirs des maires ayant rempli leurs obligations afin d'obtenir immédiatement le concours de la force publique en cas d'occupation illicite.

Carmen Berthois-Sellin - Armel Chatel - Jean-Pierre Dagorn - Bernard Quinton.

Attention : modification dans la publication de l'Etat civil

Les dispositions de l'article 9 du Code Civil, aux termes desquelles chacun a droit au respect de sa vie privée, s'opposent notamment à la divulgation par des autorités publiques, telles les municipalités, à des tiers, quelle qu'en soit la qualité, de tout élément de la vie privée d'une personne sans le consentement de celle-ci.

Les naissances, mariages et décès survenus dans une commune ne peuvent donner lieu à une publication dans le bulletin municipal sans autorisation écrite des intéressés ou de leurs proches.

En conséquence, si vous souhaitez voir apparaître la naissance de votre enfant dans la rubrique Etat Civil du Chartrain, merci de faire parvenir un courrier précisant la date de l'événement, le nom et l'adresse de l'enfant à l'attention du service communication de la mairie.

En ce qui concerne les décès et les mariages, un imprimé à remplir et à signer vous sera communiqué lors de l'établissement de vos démarches administratives en mairie pour autoriser ou pas cette parution dans le journal communal. Ces nouvelles procédures prendront effet à partir du Chartrain d'octobre 2003.

agenda

- **Vendredi 5 septembre de 15h à 19h**
Don du Sang
Salle Victor Basch
- **Samedi 6 septembre**
Forum des Associations
suivi du Mérite associatif
Halle des Sports à partir de 14h
- **Vendredi 12 septembre à 20h30**
Assemblée Générale Comité
de Jumelage Chartres
Newcastle West
Salle Victor Basch
- **Samedi 13 septembre à 17h00**
Assemblée Générale de
l'Orchestre de Chartres
Maison Bleue
- **Lundi 15 septembre - 18h30**
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal
- **Dimanche 21 septembre**
Les Foulées Chartraines
Parc de Loisirs
- **Samedi 20 et dimanche 21 septembre**
Journées du Patrimoine
Visite du site de Lormandière
- **Samedi 27 et dimanche 28 septembre**
Fête des jumelages
Braderie Jeunesse
Place de la Mairie.

Le Carré d'Art invitation à l'émotion

La programmation 2003/2004 de la galerie le Carré d'Art nous invite une nouvelle fois à l'évasion. Le programme débute le 26 septembre avec une escapade en Inde, dans une ambiance feutrée, épicée et musicale. Dans le cadre de «Lire en fête» et en partenariat avec la Bibliothèque L'ilomo, le Carré d'Art propose une sélection d'ouvrages (littérature, contes, poèmes...). Une exposition d'affiches, d'artisanat et de photographies de Stéphane GUILLERME complètera ce détour dans ce pays aux mille couleurs.

La nouvelle programmation photographique concoctée par Marc FILY, conseiller artistique, revêt une note humaniste avec des reportages et des paysages. Ainsi, fin octobre, venez (re)découvrir de façon intimiste le jardin du Thabor avec la photographe rennaise Valérie FADE, qui permet de porter un nouveau regard sur ce

parc (Les trente jours du Thabor du 23/10 au 26/11). En décembre, Jean HERVOCHE nous révélera une compilation inédite de Paysages glanés au cours de nombreux voyages sur ses terres de prédilection (02/12 au 10/01).

Début 2004, avec «Chronique intimiste», Daniel MAIGNE nous proposera une série d'images prélevées dans son quotidien, au gré de moments passés en famille ; une exposition remplie de fraîcheur où la photographie devient éventail de sensations (13/01 au 14/02). Fin février, en partenariat avec le festival de cinéma Travelling Marseille, René TANGUY présentera une sélection de vues de ports du monde avec un éclairage particulier sur Marseille (L'étranger provisoire du 19/02 au 27/03). Au printemps, l'exposition de Charles CRIE, «Une vache et deux scooters», nous baladera à moto le long du



fleuve Narmada dans le centre de l'Inde (du 01/04 au 12/05).

Enfin, pour clore la saison, le Photo-Club et les Ateliers d'arts plastiques de Chartres nous présenteront leurs travaux.

Pour la 3^e année, le partenariat entre l'Education Nationale et le Carré d'Art est reconduit. Il permet de proposer un service éducatif autour des expositions (visites commentées, ateliers de pratique artistique, prêt



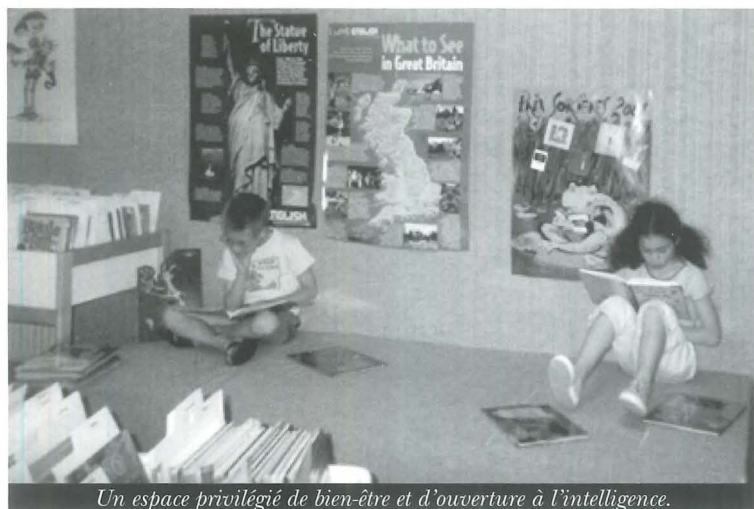
d'une valise photographique à vocation pédagogique pour les écoles...).

En outre, la galerie initie des projets de sensibilisation en direction de tous les publics. Pour toutes ces activités, il est indispensable de prendre rendez-vous auprès de François Boucard, au Pôle Sud.

Entrée libre, le programme est disponible au Centre Culturel Pôle Sud Galerie le Carré d'Art : 02 99 77 13 20.

ZOOM SUR

La bibliothèque



Il y a quelques mois, lors d'une réunion du groupe de travail «Culture» sur la future médiathèque, il a paru évident d'associer les lecteurs à cette réflexion. Ainsi pendant tout le mois de mai, des questionnaires ont été largement distribués sur la commune.

207 Chartains ont «rendu leur copie» et de riches idées et suggestions en ressortent. Si l'espace actuel semble plutôt bien organisé et riche en documents, un agrandissement des locaux améliorerait sans aucun doute le confort du lecteur.

L'espace «lecture enfants» est applaudi bien que des animations régulières comme des séances de contes seraient appréciées.

Outre les petits, les adultes réclament eux aussi davan-

tage de rencontres littéraires avec un auteur mais aussi des moments d'échanges entre lecteurs pour évoquer des «coups de cœur lecture». Si dans l'ensemble les usagers sont satisfaits de pouvoir emprunter de la musique, les demandes de nouveaux artistes et de nouveaux styles sont très nombreuses. Le cinéma et les documentaires sur DVD sont le nouveau support plébiscité dans 63 % des cas. Les centres d'intérêts vont vers le théâtre, les voyages, et l'art en général (peinture, sculpture...).

Côté magazines et hebdo d'actualité, les sujets tels le sport, le jardinage, le bricolage, la musique et les voyages remportent les suffrages dans les résultats de l'enquête. Il est à noter

que l'espace lecture qui rassemble les revues et les encyclopédies semble malheureusement mal connu des lecteurs.

Ainsi, cette enquête a permis de mettre en lumière les suggestions des Chartains pour l'amélioration de cet espace public le plus fréquenté de la commune.

Quelle médiathèque pour demain ?

Marie PAYS, conseillère déléguée à la Lecture Publique évoque les projets qui vont accompagner le réaménagement de l'Ilomo :

«L'agrandissement de la bibliothèque passe par la réorganisation du Centre Culturel. Actuellement, un bureau d'études travaille les modalités techniques de réalisation du projet global qui pourrait voir le jour en 2006. Une réflexion sur la future médiathèque est également menée par le groupe de travail «Culture» qui s'interroge

sur les futurs partenariats à développer ou à renforcer : Carré d'art, Pôle Sud, associations, écoles, collège, école de musique, l'intercommunalité...

Outre ces collaborations, l'attention portée à de nouveaux publics devrait être renforcée (les hommes, les retraités, les jeunes adultes...) grâce peut-être au développement du multimédia. Ce nouvel espace devra également intégrer des supports nouveaux (notamment les DVD) et étoffer la gamme des fonds thématiques.

En conclusion, Marie PAYS pense : «qu'un tel projet doit se mettre en route avec comme objectif principal de satisfaire le plus de Chartains possible. Il est prévu dès la rentrée la réorganisation de la signalétique et de la communication.

Le dialogue doit se poursuivre afin d'intégrer au mieux les suggestions des Chartains qui seront d'ailleurs tenus informés des étapes à venir».

Chiffres Clés du 1^{er} semestre 2003

- Nombre de prêts : 34082 (+ de 50 % en section jeunesse, 16% pour la cédéthèque, 30 % en section adulte),
- Nombre de personnes qui ont emprunté : 8 905 (ne sont pas comptés les visiteurs qui viennent consulter sur place),
- Visites : une moyenne de 130 personnes le samedi et le mercredi,
- Scolaires et centre de loisirs : 3 100 enfants accueillis,
- Achats : plus de 1000 documents achetés et mis à la disposition des usagers depuis le 1er janvier 2003,
- Salariés : 1 responsable à temps plein, 1 personne à 80 %, 1 personne à mi-temps, et 1 personne 4 heures/semaine.

Pôle Sud

Salle Jacques Brel

• Humour musical
«Les Jambons»

Vendredi 3 octobre à 21h.

Ateliers d'expression artistique

• L'Atelier Poterie

Il s'adresse aux adultes et aux enfants à partir de 8 ans. et fonctionné le mercredi :

- Enfants de 15h30 à 17h30 : découverte du matériau, terre, modelage, mélange de terres colorées.

- Adultes de 18h à 20h et de 20h à 22h : façonnage, tournage, décor, émaillage, travail avec différentes terres... Equipements mis à disposition : tour, terre, petit outillage.

• L'Atelier d'Arts Plastiques

Il s'adresse aux enfants à partir de 6 ans, aux adolescents et aux adultes.



- Enfants : acquisition de techniques de base (dessin, peinture, volume...).

- Atelier ados : ouvert à des projets personnels et collectifs.

- Atelier adultes : choix de différentes techniques (aquarelle, huile, fusain, pastel...)

- Stages adultes : «Chemins», les 4 et 5 octobre 2003. «Contre Nature», les 28 et 29 février 2004. «A fleur d'Eau», les 15 et 16 mai 2004. «4 saisons», le 9 novembre 2003, 1^{er} février, 25 Avril et 6 juin 2004.

• L'Atelier Théâtre

Il s'adresse aux enfants de 8 à 14 ans et fonctionne le mercredi à l'Espace Brocéliande, sous la responsabilité d'un animateur théâtre : travail de la voix, du corps, de la gestuelle, des déplacements...

Représentations publiques en juin.

Renseignements et inscriptions au secrétariat du Pôle Sud.

Tél. 02 99 77 13 20.

Cyberespace

Présence au Forum des Associations le samedi 6 septembre.

Réouverture le mardi 9 septembre.

• Nouveaux horaires :

mardi de 14h à 18h30 mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30. jeudi et vendredi de 14h à 18h30. samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h. Fermé le lundi.

Centre Jean Jaurès
1, rue Madame de Janzé.
Tél. 02 99 77 17 50.

Chartres Roumanie

cap sur les jeunes

Officiellement scellés en 2001, les liens qui unissent Chartres de Bretagne à Calarasi-Sarata en Roumanie datent de 13 ans. Si cette amitié a longtemps été à vocation humanitaire (au regard des besoins en équipements de première nécessité) on assiste depuis quelques années à une forte volonté des deux villes d'établir une véritable coopération basée sur des échanges entre toutes les générations.

Cette longue collaboration a permis, en 1990, la création d'un central téléphonique manuel employant 4 personnes, puis la construction de sanitaires pour l'école primaire/maternelle de Sarata et enfin l'envoi de 80 lits à l'hôpital de Dabuleni, commune voisine. Chartres a également apporté son aide financière pour la mise en place d'un dispensaire médical ouvert à Sarata en 2000.

Le Bureau de l'association Chartres-Roumanie ayant été totalement renouvelé fin 2002, le nouveau Président Jean BASSEZ a souhaité



L'École maternelle et primaire

prendre contact, sur le terrain, avec ses homologues roumains. Aussi, accompagné de son épouse Thérèse et de Jean et Danielle PIEDVACHE (trésorière de l'association), ils se sont rendus à Calarasi-Sarata du 30 mai au 7 juin dernier pour envisager l'avenir du jumelage et faire le point de l'évolution de cette région en terme d'équipements, d'agriculture et d'accès à la santé.

Outre ces différentes actions de soutien, les membres chartrains tentent de donner un nouveau souffle à cette coopération. Ainsi, ils ont rencontré sur place des jeunes Roumains souhaitant s'investir dans le jumelage, rencontrer des Chartrains, échanger via internet...



Le dispensaire médical de Sarata.

Afin de favoriser ce dynamisme naissant, un appel est

gation chartraine constate : «la situation a beaucoup évolué en terme de confort de vie, d'accès à l'école ou aux soins... et pourtant il reste beaucoup à faire». L'association reste donc mobilisée.

Ce déplacement a permis d'obtenir les autorisations nécessaires à l'envoi de mobilier scolaire d'occasion qui sera expédié cet été.

Outre ces différentes actions de soutien, les membres chartrains tentent de donner un nouveau souffle à cette coopération. Ainsi, ils ont rencontré sur place des jeunes Roumains souhaitant s'investir dans le jumelage, rencontrer des Chartrains, échanger via internet...



Vergica SOVAILA et les Chartrains

lancé à toute la jeune génération chartraine pour entrer dans l'association. Pour avoir un petit aperçu, la population est attendue au stand de Chartres-Roumanie lors du Forum des Associations le 6 septembre ainsi qu'à la Grande Fête des Jumelages les 27 et 28 septembre. Parions qu'entre les photos et un film documentaire de 50 minutes, la beauté du pays, la convivialité et la chaleur des Roumains vont en conquérir plus d'un !

*Chartres - Roumanie
Président : Jean BASSEZ
18 rue Jacques Cartier
Chartres de Bretagne
Tél : 02 99 41 21 67*

Chartres-Hassmersheim

de la Seiche au Neckar



A Hassmersheim, la délégation chartraine et les familles d'accueil.

Entre Chartres de Bretagne et Hassmersheim (commune située sur le Neckar, à environ 100 km au nord-ouest de Stuttgart), l'amitié et la volonté de coopération

est croissante. Depuis octobre 1998, date de la rencontre entre Philippe BONNIN et Marcus DIETRICH, son homologue allemand, les contacts avancent à petits pas.

En janvier 2001, Joseph LEHEL, futur président du comité tisse les premiers liens lors d'un voyage privé en Allemagne. La même année le Forum voit naître une association bien déterminée à concrétiser ce jumelage. En avril 2002, quatre membres de cette nouvelle structure chartraine creusent les sillons d'une coopération, lors d'un séjour outre Rhin. Puis en septembre 2002, à l'occasion du «Forum des Associations», une délégation d'Hassmersheim nous rendait visite.

La ronde des échanges est lancée le 18 juin dernier. Une trentaine de Chartrains a mis le cap à l'Est pour un séjour d'une semaine chez nos amis d'Hassmersheim. Cette délégation était composée de membres du Cercle Celtique, de joueurs du club de Football de l'Espérance (des adolescents pour la plupart) ainsi que des adhérents de Chartres-Hassmersheim.

Le programme, préparé par les amis allemands, a trouvé son équilibre entre visites culturelles de villes (Heidelberg, Mosbach et Bad Wimpfen), des chorales et des rencontres sportives. Les footballeurs chartrains ont participé à un tournoi

de beach volley et à une rencontre de football contre l'équipe locale à l'occasion de la «Fête des associations sportives». Si la victoire chartraine n'était pas au rendez-vous, les différents tournois ont été marqués par leur caractère convivial et chaleureux. Le Cercle Celtique a fait une formidable prestation saluée par de nombreux spectateurs.

Si la délégation chartraine a fait le plein d'échanges sportifs et culturels, Joseph LEHEL souligne que : «Le point fort de la semaine fut une rencontre avec quatre adolescents immigrés russes et turcs qui ont évoqué lors de conversations informelles, leurs difficultés face au problème de l'intégration.»

A l'aube du 24 juin, l'émotion était grande et quelques larmes ont coulé quand le car breton a repris la route de l'Ouest...

Rendez-vous les 27 et 28 septembre lors de la Fête des Jumelages où les membres de la délégation présenteront leur périple.

*Chartres - Hassmersheim
Président : Joseph LEHEL
6, rue J.J Rousseau
Chartres de Bretagne
Tél : 02 99 41 30 73
courriel : lehel.jaj@wanadoo.fr*

**Forum des Associations
le samedi 6 septembre
Halle des Sports de
14h00 à 18h00.**

**Liste des associations
et services municipaux
présents :**

- Aïkido
- Amicale des Donneurs de Sang
- Amicale des Sapeurs Pompiers
- Amicale Philatélique
- Amis de la Paroisse
- Amicale Œnologique Chartraine
- Aquados
- Athlétisme
- Badminton
- Basket-ball
- Boréale'S
- Bridge Club
- Calinou
- Cercle Celtique
- CESA
- Chartres Accueil Loisirs
- Chartres Lwowek
- Chartres Newcastle West
- Chartres Roumanie
- Cinéma Espérance
- Club de l'Amitié
- Club Informatique
- Compagnie Océane
- Crèche Mille-Pattes
- Croix d'Or
- Cyberespace
- Cyclotourisme
- Danse Contemporaine
- Danses de Salon
- Ecole Intercommunale de Musique
- Enfance-Jeunesse
- FCPE Primaire et Collège
- Fédération Espérance
- Football
- France ADOT 35
- Génétique Chartraine
- Gym Américaine
- Gym Féminine
- Gymnastique Sportive
- Handball
- Hatha-Yoga
- Judo
- Bibliothèque l'Îlomo
- Mémoire du Pays Chartrain
- Natation
- Orchestre
- Point Accueil Emploi
- Petits Polyglottes Chartrains
- Pôle Sud
- Retraite Active et Temps Libre
- Secouristes du Pays Rennais
- Secours Catholique
- Tennis
- Tennis de table
- Téria
- Twirling Baton
- UNC-AFN
- Volley-Ball

VIE ASSOCIATIVE

Le 21 septembre dé-Foulées vous !



Cette année encore, les écoles seront associées aux Foulées.

Évènement majeur de la rentrée, les Foulées Chartraines ont su, au fil des années, s'imposer comme une course incontournable pour les athlètes locaux, nationaux et internationaux. Ainsi, comme chaque année depuis 30 ans, les coureurs de tous âges prendront le départ le dimanche 21 septembre prochain. L'histoire des Foulées est intimement liée à celle du club d'athlétisme chartrain. L'association membre de la Fédération Espérance voit le jour en 1972. L'année suivante les membres de l'association dont Charies GRANIER, Jean-Luc BOT, Yannick LE SECH et Claude LEGEAY se lancent le défi

d'organiser les premières Foulées Chartraines : «Lors de la première édition en 1973, on était entre 50 et 60 coureurs. Faute de micro, et de podium, les remises de prix ont eu lieu sur une vieille charrette et à la force de la voix !» se souvient Charles. De 1973 à 2003, les épreuves et les records ont évolué, plusieurs présidents se sont succédés, néanmoins, la performance sportive et la convivialité ont toujours été au cœur des préoccupations des organisateurs de la course locale. Vétérans, scolaires, professionnels... cette manifestation rassemble près de 300 sportifs dont certains de très haut niveau. Depuis l'arrivée de Jean LAUNAY, Président

depuis 2001, des nouveautés ont été apportées : «En 2002, nous avons souhaité délocaliser le circuit ainsi que l'horaire. En accord avec la municipalité, un parcours sur les bords de Seiche et dans le Parc des Loisirs a été retenu ; il a été très apprécié des coureurs». En 2003, à l'occasion du 30^e anniversaire, une nouvelle épreuve est proposée : une course par relais en couple (homme-femme). Après un parcours de 4,3 km réalisé par madame et monsieur, ils terminent en couple le dernier kilomètre. Outre l'aspect sportif, l'équipe organisatrice envisage d'animer cette journée et d'inviter les associations chartraines (sportives et culturelles) qui le souhaitent à se manifester pour participer à la fête. Cette nouvelle édition 2003 promet de nouveau une fête conviviale autour de la course à pied.

Contact : Jean LAUNAY
au 02 99 64 38 90
ou par courriel :
jean.launay@planetis.com

Les épreuves

- 10 km : à 10h30
- Course des Ecoles de Chartres de Bretagne : à 14h
- Relais en couple : à 14h30

Pour toute inscription, vous pouvez appeler au 02 99 57 65 33 ou 02 99 57 65 31 ou 02 99 64 38 90. De plus, des dépliants avec bulletins d'inscriptions sont disponibles dans les commerces, en Mairie... Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 septembre.

Les tarifs

- 10 km : 6 € pour les licenciés et 6,50 € pour les non-licenciés. 7 € le jour de l'épreuve.
- Relais : 12 € par couple.

Le comité d'organisation rappelle à toutes les personnes non licenciées qui souhaitent participer à l'épreuve, qu'elles doivent fournir un certificat médical (de moins d'un an). Pour les mineurs, il sera également réclamé une autorisation écrite des parents en complément.

ENFANCE JEUNESSE

Le C.M.J. a le vent en poupe...

L'année 2002/2003 fut riche de réalisations concrètes et de rencontres instructives pour les 15 membres du Conseil Municipal des Jeunes de Chartres de Bretagne. Le projet d'espace multi-activités ne cesse de s'étoffer depuis sa mise en place en 1996 par l'ancienne équipe CMJ. Après la création d'un terrain de rink-hockey et de basket, le terrain de volley est opérationnel depuis la fin juillet. Celui de football, dont les travaux commencent en septembre sera mis à la disposition de tous les Chartres à l'été 2004. Les projets comprennent également l'aménagement de cet espace : chemins piétonniers, mobilier urbain... Ces projets imaginés par la commission Urbanisme - Equipement, ont été menés grâce à la coopération de Vincent GATTIER, technicien au service Etudes - Aménagement : «Mon rôle est



Salle du Conseil Municipal des "grands", le 21 juin dernier, le C.M.J. en réunion plénière.

de les conseiller sur les dimensions, l'implantation des terrains et la nature des matériaux à utiliser, puis de vérifier la faisabilité des projets par rapport à l'enveloppe allouée et enfin de définir en concertation avec eux le planning des travaux». L'année a également été marquée par une rencontre départementale des Conseils Municipaux de Jeunes. Le 24 mai dernier, à Châteaugiron, 15 communes étaient représentées soit plus de 200 enfants. Ce

rassemblement a permis à chacun de présenter ses actions en cours et de participer à un grand rallye sur le thème de la citoyenneté dans la ville de Châteaugiron. Les jeunes conseillers ont su braver les intempéries, affronter des questions parfois complexes portant sur la citoyenneté en surmontant leur fatigue sans perdre leur dynamisme. Les 15 jeunes Chartres sortent vainqueurs de ce jeu et gagnent une magnifique

coupe. Ils espèrent organiser la journée départementale des CMJ à Chartres en 2004 ! Les Conseillers ont donc encore du «pain sur la planche» pour l'année à venir. Outre l'espace multi-activités et les rencontres CMJ, ils souhaitent réfléchir sur le fonctionnement des inscriptions à la piscine et travailler sur la signalétique à certains carrefours routiers. Les vacances terminées... le CMJ se remet au travail !

L'été jeunes à Chartres...

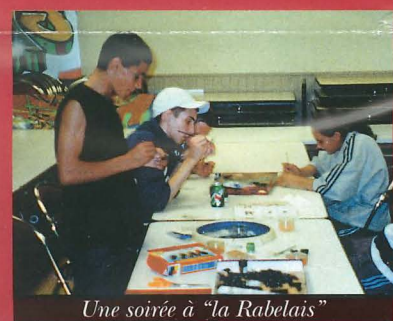
tout un programme !

Depuis six années déjà, les jeunes Chartres ont leurs habitudes pendant l'été, leurs lieux de rendez-vous sur la commune l'après midi et en soirée.

En effet, trois espaces conviviaux étaient ouverts au public durant les vacances estivales :

- **Le centre d'animation l'Igloo** a ouvert ses portes de 14h à 18h du lundi au vendredi. Les jeunes ont apprécié, comme chaque année, le principe de l'accueil informel : «C'est un peu notre lieu de rendez-vous, on se retrouve, on discute, on se fait une partie de «baby» ou de billard». De plus, les animateurs ou les jeunes ont proposé des activités diversifiées comme des tournois de jeux de société (le Toc) ou des après-midis «crêpes». Pour le mois de juillet, on compte 28 passages par jour en moyenne.

- **La Halle des Sports** a accueilli les amateurs de hand-ball, basket-ball, volley-ball, badminton ou encore tennis de table tous les soirs d'été (sauf la première quinzaine d'août) de 20h à 22h. En moyenne, 21 jeunes sont passés par jour pour pratiquer un sport (chiffres juillet).



Une soirée à "la Rabelais"

- **La salle Rabelais** (au Centre Culturel), lieu incontournable des soirées estivales pour les jeunes laisse la place à des activités conviviales et ludiques. Les «bouffes» du jeudi soir, des tournois de jeux, des activités «modelisme», des échanges informels... de 20h à 1h le matin, près de 50 jeunes s'y rendent en moyenne chaque soir (chiffres juillet).

Cette opération «*Été Jeunes à Chartres*» répond à la demande des jeunes de se retrouver dans des lieux différents de leur domicile, surtout le soir. L'objectif est de rendre les jeunes acteurs de leur temps libre et plus seulement consommateurs d'activités. Entre sports, cuisine, discussions, musique et jeux, les jeunes ont pu choisir l'organisation de leur été.

LE CHARTRAIN

Mairie, 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00.

commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Aignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan. • Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines • Maquette : Fabienne Faujour.